

## L'EXTENSION DU MAROC SUR L'Océan ATLANTIQUE : ENJEUX DIPLOMATIQUES ET DÉFIS ÉCONOMIQUES

### MOROCCO'S EXTENSION TO THE ATLANTIC OCEAN: DIPLOMATIC ISSUES AND ECONOMIC CHALLENGES

Mustapha AZIZI  
CFIE. Rabat

#### Résumé :

Cet article va entamer l'ouverture du Maroc sur l'océan atlantique en faisant partir par l'idée : «L'Afrique doit faire confiance à l'Afrique» : telle, est la déclaration du Roi Mohammed VI à Abidjan lors du Forum Maroc-Ivoirien de 2013. En effet, pour joindre les paroles aux actes, le Maroc a fait de la coopération sud-sud son véritable cheval de bataille avec une intensification de ses relations particulièrement avec l'Afrique subsaharienne où il a réalisé des performances économiques sans précédent. Cette coopération orientée vers le Sahel cible notamment les investissements, les macro-projets et les écosystèmes.

Ainsi, l'initiative internationale de S. M le Roi Mohammed VI pour favoriser l'accès des Etats du Sahel à l'Océan Atlantique, intervient dans le prolongement des efforts constants déployés par le Royaume du Maroc pour aboutir à la stabilité politique, au développement durable et à la prospérité, dans le cadre d'un partenariat stratégique multilatéral avec les parties prenantes. En effet, le Maroc voudrait établir un pôle économique régional incontournable caractérisé par une connectivité accrue des projets macro-sahéliens et renforcer une plate-forme industrielle hautement qualifiée.

Pour ce faire, il est impératif de poser la problématique suivante : Dans quelle mesure le Maroc serait-il un leader de l'espace afro-atlantique ? Et quels sont les agissements indispensables pour accomplir ce puissant chantier ?

**Mots-clés : Maroc, Océan atlantique, Les pays du Sahel, Coopération sud-sud**

#### Abstract:

This article will begin Morocco's opening to the Atlantic Ocean with the idea: "Africa must trust Africa": this is the declaration of King Mohammed VI in Abidjan during the 2013 Moroccan-Ivorian Forum. Indeed, to put words into action, Morocco has made South-South cooperation its real hobbyhorse with an intensification of its relations, particularly with sub-Saharan Africa, where it has achieved unprecedented economic performance. This cooperation focused on the Sahel targets investments, macro-projects and ecosystems.

Thus, the international initiative of S. King Mohammed VI is working to promote the access of the Sahel States to the Atlantic Ocean, as an extension of the constant efforts made by the Kingdom of Morocco to achieve political stability, sustainable development and prosperity, within the framework of a multilateral strategic partnership with stakeholders. Indeed, Morocco would like to establish an essential regional economic hub characterized by increased connectivity of macro-Sahelian projects and strengthen a highly qualified industrial platform.

To do this, it is imperative to ask the following question: To what extent would Morocco be a leader in the Afro-Atlantic space? And what are the actions that are essential to accomplish this powerful project?

**Keywords:** Morocco, Atlantic Ocean, Sahel countries, South-South cooperation.

## INTRODUCTION

Juste après l'indépendance, le Maroc a adopté une politique étrangère ouverte et dynamique, illustrée par une diplomatie solidaire et intégrée pour défendre la libération des pays africains, frères et voisins et assurer leur indépendance via des négociations directes ou indirectes avec les pays colonisateurs tout en respectant le principe de « *Pacta servanda* ».

En effet, le Groupe de Casablanca et l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) furent les cadres d'action de cet engagement fondé sur les principes de liberté et de solidarité qui avaient pour objectifs majeurs le soutien des mouvements de libération et la défense des intérêts nationaux.

Ensuite, avec la Ligue arabe, l'OCI et le mouvement des pays non alignés... le Maroc a agi efficacement dans la mise en place et l'industrie de décisions politiques, socioéconomiques et culturelles.

Ainsi, quant aux conflits armés, aux hostilités interétatiques, le Maroc s'est impliqué directement avec la Communauté internationale pour contribuer à la paix et à la sécurité humaine suite aux dispositions du Droit international humanitaire.

Dans le même contexte et avec la Mondialisation et les nouvelles technologies d'information et de communication, le Maroc a opté d'être un partenaire stratégique et incontournable avec les pays puissants et émergents grâce à ses approches diplomatiques adéquates et diversifiées en l'occurrence les pays du sahel africain bordant l'Océan atlantique.

A cet égard, et à l'occasion du 48<sup>ème</sup> anniversaire de la Marche Verte, Sa Majesté le Roi Mohammed VI a présenté une vision ambitieuse pour l'avenir de l'Atlantique, abordant à la fois des aspects géostratégiques et géopolitiques. Cette perspective vise à créer une communauté homogène via une approche novatrice pour concevoir l'Atlantique comme un espace géostratégique en vue de jouer un rôle crucial dans le futur. En effet, cette initiative royale serait le noyau dur d'une stratégie géoéconomique pour renforcer les écosystèmes régionaux dans une optique d'épanouissement sur l'Océan atlantique et sur les deux Continents d'Amérique.

A cet égard, la géostratégie explore les liens complexes entre la géographie, les ressources et les pouvoirs politiques à l'échelle internationale. Par conséquent, la position géographique privilégiée du Maroc offre des opportunités pour renforcer les pays africains qui sont en voie de développement à s'intégrer dans l'économie mondiale. Cependant, il est évident que la mise en œuvre de cette géostratégie atlantique serait menée par de défis majeurs et d'opportunités déterminantes.

Dans ce sens, la question de la dimension atlantique est aujourd'hui primordiale et stratégique pour la politique étrangère du Maroc. L'Atlantique présente indubitablement un poids reconnu dans les équilibres géostratégiques internationaux. Par là même, de nouveaux défis apparaissent, liés aux questions géopolitiques et économiques. Il existe un potentiel effectif de coopération au sein de cet espace qui doit être mobilisé. Le Maroc, donc possède les atouts nécessaires et apparaît comme un acteur incontournable pour contribuer au développement de cet espace dit riche et fertile.

A ce contexte, le Maroc pourrait contribuer positivement au renforcement de la coopération au sein de l'espace atlantique. Les atouts du Royaume le prédisposent à jouer un rôle de relais important en la matière à savoir :

- Le positionnement stratégique en Afrique dont la solidité s'est renforcée sous le Règne de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI ;
- Son partenariat avec des acteurs influents dans l'aire atlantique nord, notamment les Etats-Unis et la France ;

- Ses relations prometteuses avec certains acteurs importants de l'aire atlantique latino-américaine, notamment le Brésil.

Donc la dimension atlantique de la politique étrangère du Maroc ne cesse de gagner en importance pour des considérations économiques évidentes, mais aussi pour des raisons liées à la préservation des intérêts stratégiques du Royaume, au premier rang desquels figure la question du Sahara marocain. En outre des actions structurantes menées par le Maroc en termes de mise en valeur de sa côte atlantique (infrastructures portuaires, projets touristiques, développement accéléré des activités économiques et humaines sur le littoral atlantique...), la politique étrangère marocaine en direction de l'espace atlantique s'appuie sur les éléments ci-dessous :

- *Avec les pays d'Amérique du Nord* : les relations économiques du Maroc sont focalisées sur les Etats-Unis, avec qui le Royaume a conclu un accord de libre-échange en 2006. Il mène depuis 2012 un dialogue stratégique qui intègre des questions sécuritaires ;
- *Avec le Canada*, des négociations sont en cours pour la conclusion d'un accord de libre-échange, ce qui offrirait au Maroc une passerelle francophone additionnelle pour accéder au marché nord-américain (ALENA) ;
- *Avec les pays de l'Amérique latine* : les relations de coopération se sont renforcées à l'issue de la Visite Royale à certains pays de ce sous-continent en 2004. En effet, la coopération économique avec cette région s'est consolidée depuis, mais demeure largement concentrée sur le Brésil et, dans une moindre mesure, sur l'Argentine. Outre les relations bilatérales, le Maroc a développé des liens de coopération avec des regroupements régionaux, à travers notamment la signature en novembre 2004 de l'accord-cadre commercial avec le Mercosur en vue de l'établissement d'une zone de libre-échange et son adhésion en juin 2015 à l'Organisation des Etats de la Caraïbe Orientale.
- *Avec les pays d'Europe* : le Maroc entretient des relations économiques étroites avec les pays européens riverains de l'Atlantique dont, notamment, l'Espagne et la France qui sont ses deux premiers partenaires. La portée stratégique de ces deux pays réside dans le fait qu'ils constituent un relais important entre les ambitions atlantiques du Maroc et son ancrage à l'espace euro-méditerranéen.

## **I- LE MAROC, ACTEUR STRATÉGIQUE D'UNE COOPÉRATION SUD-SUD POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA SÉCURITÉ EN ATLANTIQUE**

Le Maroc présente un intérêt particulier compte tenu de ses évolutions en termes de développement économique, de sa politique étrangère en faveur des pays subsahariens ainsi que des pays atlantiques. En effet, son processus d'intégration en Afrique d'une manière globale et en Afrique de l'Ouest d'une manière spécifique devrait entraîner une évolution de commerce des biens et présentations des services socioculturels et spirituels.

Ainsi, le Maroc a pris plusieurs initiatives et mesures dans le cadre de sa politique migratoire. Celle-ci devrait s'inscrire dans un cadre global assurant de la cohérence et de la pertinence vis-à-vis des enjeux du Maroc et des objectifs de son implication dans le développement économique, social et environnemental en Afrique, notamment en termes de compétitivité, de formation professionnelle et du marché du travail.

L'Union Africaine a confié à Sa Majesté le Roi Mohammed VI le mandat de « Leader de l'Union Africaine sur la Question de la Migration » lors de son 28e Sommet, tenu les 30 et 31 janvier 2017 à Addis-Abeba ;

« L'Agenda Africain pour la Migration » soumis par le Souverain au 30e Sommet de l'Union Africaine le 29 janvier 2018, constitue une voie et une base fondamentale pour orienter la mise en œuvre du Pacte Mondial pour des Migrations sûres, ordonnées et régulières ;

La Coprésidence Maroco-allemande du Forum Mondial sur la Migration et le Développement prévu en décembre 2018 à Marrakech. Cet événement international intervient dans le cadre du débat international autour d'un grand accord international, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies (ONU), cherche à disposer d'un cadre fédérateur régissant la gouvernance mondiale des migrations grâce à un ensemble de principes communs, d'engagements et d'accords<sup>1</sup> ;

« L'Agenda 2063 »<sup>2</sup> de l'Union Africaine, intitulé « L'Afrique que nous voulons », adopté à Addis-Abeba, le 31 janvier 2015, qui aspire à la libre circulation des personnes dans le cadre du programme d'intégration continentale ;

L'importance accordée à la question de la migration dans les préoccupations de la communauté internationale, a été traduite au niveau des Objectifs du Développement Durable (ODD) en 2015 comme partie intégrante de la politique de développement ; et Migration ;

L'Accord de Paris sur le changement climatique appelle à mettre en place des mesures face aux changements climatiques qui amènent les Parties à respecter, promouvoir et prendre en considération leurs obligations respectives concernant les migrants ;

« L'Appel de Rabat du 31 octobre 2018 réaffirme l'engagement du CESE, du Parlement du Royaume du Maroc et des Parlements et CES-IS d'Afrique et leur rôle important en tant que force de propositions et de veille stratégique dans tous les domaines relatifs à la migration »<sup>3</sup>.

A l'évidence, si le Maroc doit veiller à la liberté de circulation sur son territoire, la gestion des flux des migrants et des réfugiés subsahariens ne saurait relever de sa seule responsabilité. Cette problématique pose la question des rapports entre pays riches et pays pauvres, entre Nord et Sud, entre le continent africain et le continent européen.

A ce niveau, les rapports entre le Maroc et les pays africains nous interpellent en ce qu'ils impliquent de malheurs : pauvreté, famine, conflits armés, changements climatiques et absence de perspectives d'avenir dans la plupart des pays africains. « C'est dans le différentiel de développement entre deux continents qui se joutent que se situe le nœud du problème »<sup>4</sup>. C'est cette inégalité criante qui est la principale raison de ces migrations illégales, en provenance du Nigeria, du Mali, du Sénégal et d'ailleurs. Le

---

<sup>1</sup> AZIZI, 2023.

<sup>2</sup> L'AGENDA 2063 est le schéma et le plan directeur de l'Afrique visant à transformer l'Afrique en puissance mondiale de l'avenir. C'est le cadre stratégique du continent qui vise à atteindre son objectif de développement inclusif et durable. Il s'agit d'une manifestation concrète de la volonté panafricaine d'union, d'autodétermination, de liberté, de progrès et de prospérité collective poursuivie dans le cadre du panafricanisme et de la renaissance africaine. La genèse de l'Agenda 2063 a été la prise de conscience par les dirigeants africains de la nécessité de recentrer et de redéfinir les priorités du programme de l'Afrique en partant de la lutte contre l'apartheid et de la réalisation de l'indépendance politique du continent qui avait été au centre de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), le précurseur de l'Union africaine; et au lieu de donner la priorité au développement social et économique inclusif, à l'intégration continentale et régionale, à la gouvernance démocratique et à la paix et la sécurité, parmi d'autres questions visant à repositionner l'Afrique pour devenir un acteur dominant sur la scène mondiale. Op. Cit in : <https://au.int/fr/agenda2063/vue-ensemble> (Consulté le 28 avril 2024).

<sup>3</sup> CESE (Conseil Economique, Social et Environnemental) : Migration et marché du travail. Auto-saisine n°37/2018. Rabat. Maroc.

<sup>4</sup> CCDH : « La protection des réfugiés au Maroc ». Table ronde. Le 14 février 2008. Rabat. Maroc. p. 10.

Maroc, qui a ses propres problèmes et ses propres aspirants à l'émigration, n'est qu'un maillon d'une chaîne sur laquelle il ne peut avoir qu'une prise relative.

## II- L'Océan Atlantique : UN ESPACE GÉOSTRATEGIQUE AVEC DISPARITÉS

L'Océan Atlantique est un espace géostratégique prépondérant, quoiqu'en repli sous l'effet de la montée en puissance de l'espace Asie-Pacifique. Il se caractérise aussi comme un espace regroupant plusieurs économies développées et émergentes à fort degré, ce qui octroie les conditions de base à des liens de coopération durables et complémentaires.

Ledit espace atlantique est connu par ses ressources humaines, naturelles et maritimes représentant un poids démographique et économique très puissant. Par conséquent il est appelé à renforcer ses écosystèmes pour assurer l'avenir de ses ressortissants. A savoir que ses ressources énergétiques, minières, agricoles et maritimes lui offre une puissance économique communautaire de premier ordre.

Malgré les potentialités dont il dispose, l'espace atlantique présente des disparités manifestes entre les trois aires qui le composent :

- Une aire Euro-Atlantique nord développée et dont les perspectives devraient s'élargir avec la concrétisation du partenariat transatlantique de commerce et d'investissement entre les États-Unis et l'Union européenne. Ce partenariat déboucherait sur la constitution du plus grand marché du monde, représentant 50 % du PIB mondial et 40 % des échanges commerciaux ;
- Une aire Latino-américaine atlantique en émergence sous l'égide du Brésil qui, à travers ses initiatives sur le plan économique et sécuritaire au niveau de l'Atlantique sud, ambitionne d'affirmer son statut de puissance montante ;
- une aire afro-atlantique aux prises avec des contraintes structurelles sur le plan économique et sécuritaire, notamment au niveau de certains pays de l'Afrique de l'Ouest et du golfe de Guinée (faiblesse de l'intégration régionale, menace sécuritaire avec le développement de la piraterie maritime et le trafic de drogues...).

En contrepartie l'espace atlantique est confronté de plusieurs défis, tels qu'ils soient comme ci-dessous :

- ✓ **Les défis géopolitiques** : le déplacement graduel des priorités stratégiques des États-Unis vers l'Asie-Pacifique se confirme, avec l'aboutissement récent à un accord de principe pour la mise en place d'un partenariat Trans pacifique, regroupant douze pays riverains du Pacifique et dont l'un des objectifs majeurs est de contenir la montée en puissance de la Chine. Cet accord pourrait contribuer à réduire la centralité géostratégique de l'espace atlantique, au regard de ses effets potentiels, en termes de détournement de flux commerciaux et d'investissements américains vers l'Asie. Sur un autre registre, les rivalités géopolitiques entre pays riverains de l'Atlantique sud alimentent une course au leadership régional, peu propice à l'instauration d'une communauté d'intérêt durable ;
- ✓ **Les défis de compétitivité et d'attractivité** : l'espace atlantique est le théâtre d'une compétition intense, notamment de la part des puissances émergentes d'Asie. Celles-ci déploient des stratégies agressives, axées autant sur l'accès aux matières premières que sur la détention croissante de parts de marchés, exerçant ainsi des pressions concurrentielles sur la production domestique ;

- ✓ **Les défis de développement humain** : des besoins importants en termes de développement humain restent à combler dans les pays riverains de l'Atlantique sud, quoique à des niveaux différents d'un pays à l'autre (accessibilité aux services sociaux de base, création d'emplois pour une population jeune, lutte contre les inégalités sociales...). Cette situation exacerbe la fracture en matière de développement entre le Nord et le Sud de l'Atlantique, particulièrement en Afrique ;
- ✓ **Les défis environnementaux** : l'espace atlantique est vulnérable sur le plan environnemental. Cette vulnérabilité est accentuée par le changement climatique. Néanmoins, un fossé important existe au niveau des capacités d'adaptation des pays de cet espace qui sont plus importantes dans les pays de l'Atlantique nord. L'acuité de ces défis apparaît au niveau des effets négatifs qu'ils génèrent, en termes de migration et d'altération de la sécurité alimentaire ;
- ✓ **Les défis d'ordre sécuritaire** : la menace terroriste et celle du crime organisé sont fortement présentes dans certaines zones névralgiques, notamment dans l'Atlantique sud, ce qui affecte la stabilité des États et augmente leur vulnérabilité. Le développement des activités liées à la piraterie, aux trafics d'armes et de drogues, particulièrement en Afrique de l'Ouest, met en péril la sécurité des routes maritimes et génère des coûts économiques de plus en plus insoutenables, surtout dans un contexte marqué par la faible capacité de certains pays de la région atlantique à faire face aux menaces transnationales.

### III- LA DIMENSION ATLANTIQUE FAIT PARTIE DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DU MAROC

La dimension atlantique est un élément essentiel de la politique étrangère du Maroc. Elle reflète l'importance stratégique et géopolitique de la région atlantique pour le pays. Le Maroc entretient des relations avec les pays riverains de l'océan Atlantique, ainsi qu'avec d'autres acteurs internationaux. Cette dimension inclut des aspects tels que la sécurité maritime, la coopération économique, la gestion des ressources marines et la diplomatie régionale.

Ainsi, il est essentiel pour le Maroc de maintenir une présence active dans la région atlantique, de renforcer les partenariats avec les pays voisins et de promouvoir la stabilité et le développement durable. En *gros modo*, la dimension atlantique est un pilier fondamental de la politique étrangère marocaine, contribuant à la sécurité, à la prospérité et à la coopération régionale.

La dimension atlantique est aujourd'hui primordiale et stratégique pour la politique étrangère du Maroc. Au niveau global, le poids de l'Atlantique dans les équilibres géostratégiques mondiaux est désormais reconnu et présente de nouveaux défis. Voici quelques éléments clés concernant cette dimension :

#### III-1. Poids économique de l'espace atlantique

- L'espace atlantique représente une part importante du PIB mondial, s'élevant à près de 60 % en 2013.
- Des échanges inter-régionaux dynamiques se produisent, notamment entre les pays de la rive nord de l'Atlantique (66 % entre les pays de la côte atlantique européenne, 49 % pour les États-Unis, le Canada et le Mexique).

- Cependant, le commerce Sud-Sud en Atlantique reste faible, avec environ 15 % sur la rive latino-américaine et 9 % entre les pays de la façade atlantique africaine

### **III-2. Ressources naturelles stratégiques :**

- L'espace atlantique est doté de ressources naturelles stratégiques, notamment dans l'Atlantique sud.
- Le golfe de Guinée représente 50 % de la production du pétrole africain et 8 % des réserves pétrolières mondiales.

### **III-3. Investissements directs étrangers (IDE) :**

- L'attractivité des IDE varie : 74 % des flux d'IDE entrants sont captés par les pays de la rive nord (États-Unis et pays européens riverains de l'Atlantique), tandis que les pays africains riverains de l'Atlantique ne reçoivent que 4 % des flux d'IDE destinés à cet espace

### **III-4. Flux migratoires :**

- ✚ Près de 71 millions d'immigrés issus des différentes régions de l'Atlantique résident dans cet espace.
- ✚ L'Europe attire les ressortissants des pays d'Afrique, tandis que les États-Unis sont un pôle d'attraction pour les ressortissants des pays d'Amérique latine.

## **IV- L'IMPACT DE L'OCÉAN ATLANTIQUE SUR LA DIPLOMATIE ET L'ÉCONOMIE MAROCAINES**

### **IV-1. L'impact de l'Océan atlantique sur la Diplomatie marocaine**

L'océan Atlantique, dans sa partie sud demeure un espace géopolitique inexploité. Cette zone pourrait se servir comme une nouvelle plateforme de dialogue entre le Nord et le Sud. En effet, le Royaume du Maroc, stratégiquement placé dans cette zone, pourra exploiter sa façade atlantique afin d'insuffler une nouvelle dynamique à sa relation avec l'Amérique latine pour renforcer des échanges économiques et incarner des liens diplomatiques dans le sud global.

Les relations entre le Maroc et les pays de l'Amérique latine connaissent un changement notable et la mise en place de plateforme régionale autour de l'Atlantique Sud peut inciter les pays d'Amérique latine d'échanger non seulement avec le Maroc mais aussi avec l'ensemble des pays africains appartenant au même espace Atlantique. Le leadership marocain dans la construction, la conceptualisation et l'animation de l'Atlantique-Sud comme espace géopolitique prospère est un positionnement stratégique judicieux dans le contexte actuel de changement majeur des relations internationales et des alignements géopolitiques au Nord.

A cet égard, le Maroc dans son action extérieure est appelé constamment à revisiter les apriorismes de sa politique étrangère dans le sens d'une approche plus réaliste des mutations de l'environnement.<sup>5</sup>

### **IV-2. L'impact de l'Océan atlantique sur l'économie marocaine**

L'Océan Atlantique joue un rôle significatif dans l'économie marocaine. Voici quelques points clés sur son impact :

---

<sup>5</sup> NACIRI, 2022, p. 379.

➤ **Accès au commerce**

**Au niveau international :** Le Maroc, grâce à sa position stratégique le long de l'Atlantique, bénéficie d'un accès direct aux routes commerciales internationales, ce qui facilite le commerce et l'exportation de produits marocains.

**Au niveau régional :** Le Maroc a mis en relief les régions du sud pour appuyer les écosystèmes, notamment les macro-projets pour qu'elles soient un pôle économique attractif, notamment la ville de Dakhla. Dans ce sens, « La régionalisation avancée doit permettre à l'Etat marocain de mieux se recentrer sur ses missions essentielles ». <sup>6</sup>

Ainsi, S.M le Roi met en valeur sa qualité de stratège et privilégie l'accomplissement de sa mission fondamentale. <sup>7</sup>

➤ **Coopération avec les pays du Sahel :** l'initiative royale devrait également booster l'intégration économique régionale dans ces pays concernés, dans un continent qui enregistre un taux de commerce interne très faible. «Cela va augmenter les flux de personnes ainsi que les échanges de biens et services et créer des complémentarités entre les opérateurs économiques de ces pays et ceux du Royaume, ce qui créera plus de valeur ajoutée régionale. Une grande partie de la production locale dans cette zone est à faible valeur ajoutée, ce qui impacte forcément leurs balances commerciales ». <sup>8</sup>

➤ **Les Marocains du Monde :** La diaspora joue un rôle capital dans la réussite de la diplomatie politique et économique marocaine via de nombreux agissements :

- Poursuite des études accordée d'une formation professionnelle ;
- Contribuer au Développement humain ;
- Investissements et Transferts monétaires ;
- Monter des micro-projets et des macro-projets dans les pays du sahel ;
- Renforcer les liens d'amitié et de coopération avec les pays voisins et frères...

## CONCLUSION

En guise de conclusion le Maroc a déployé des efforts remarquables pour aboutir à la réussite d'un enjeu économique africain bien déterminé. Ainsi, l'implémentation de l'Initiative Royale privilégie une approche novatrice et intégrée avec pour objectif de renforcer la stabilité et la sécurité de toute la région. A ces termes :

- Le Maroc est un stratège diplomatique influent dans l'Afrique ;
- Il a adopté une diplomatie politique suivie d'une diplomatie économique, culturelle et spirituelle ;
- Il a conclu des partenariats stratégiques de Développement durable avec plusieurs pays africains et pays de l'Amérique du sud ;
- Il a promu des investissements dans les pays du sahel ;
- Il a appuyé les écosystèmes Maroco-africains ;
- Il a signé et a renouvelé les accords de la pêche maritime avec les parties prenantes...

Par conséquent, le Maroc pourrait représenter l'Afrique au Conseil de Sécurité et serait un Leader du continent au sein des institutions internationales pour garantir les enjeux suivants :

---

<sup>6</sup> HEYDT, 2019, p. 48.

<sup>7</sup> Idem

<sup>8</sup> L'impact de l'océan atlantique sur l'économie marocaine - Recherche (bing.com). (Consulté le 02 mai 2024).



- La liberté de circulation
- Les libertés de pensée, d'opinion et d'expression ;
- Le droit à la propriété
- Le droit d'accès à l'information ;
- Garantir les droits économiques sociaux et culturels des citoyens de l'espace Atlantique ;
- L'égalité de traitement en matière de conditions de travail sans aucune discrimination notamment à l'égard des femmes<sup>9</sup> ;
- Le droit de bénéficier des droits découlant d'emplois antérieurs en matière de rémunération et de sécurité sociale...

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Académie du Royaume du Maroc : *L'Afrique comme horizon de pensée*. 43<sup>ème</sup> Session. Rabat, 8 – 11 décembre 2015.

Académie du Royaume du Maroc : *L'Amérique Latine comme horizon de pensée*. 45<sup>ème</sup> session. Rabat, 24 – 26 avril 2018.

BELGUENDOZ, A. (2022). *Europe – Bunker et partenariat – talents, Quels impact et enjeux pour le Maroc et l'Afrique ?* Rabat, Imprimerie Albassira.

BENJELLOUN, S. (2019). *Diplomatie migratoire du Maroc. La nouvelle politique migratoire ou la formation d'une politique publique engagée pour soutenir la politique étrangère du Maroc*. Université Grenoble Alpes. France. Thèse soutenue publiquement le 12 décembre. Sous la direction de Jean-Noël FERRIE (383 pages).

BERRAHOU, S. et AUTIN, J.L. (2009). « Lutte contre les discriminations », *Juge et justice : approche comparative*, Marrakech, Série : séminaires et colloques 38/2011.

HARASTANI MADANI, A. (2020). *1999-2020 Le Maroc en Afrique : Diplomatie, Sécurité et Développement*. Policy Center for the New South. Rabat. Maroc.

HEYDT, J-M. (2019). *Mohammed VI. La vision d'un Roi: Actions et ambitions*. Lausanne, Editions Favre SA.

JAIDI, L. et MARTIN, I. (2018). *Europe – Afrique : Quelles perspectives d'avenir*. Rabat, OCP, Centre des politiques. Ryad Business Center.

KHACHANI, M. ; AKESBI, N. et DKHISSI, S. (2015). *L'accord du libre-échange Maroc-Union Européenne à l'épreuve des faits*. Rabat, Publications du centre de recherche et d'études en sciences sociales.

NACIRI, H. (2022). « La politique étrangère du Royaume du Maroc de l'indépendance à nos jours : Fondements, influences et mutations géopolitiques ». *REMALD*, n° 115.

TARDIS, M. (2018). *La Pacte de Marrakech, vers une gouvernance mondiale des Migrations ?* Notes de l'IFRI. Paris, Centre Migrations et Citoyennetés.

---

<sup>9</sup> BERRAHOU et AUTIN, 2009.